

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: (5): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: À propos de la reddition de Metz
Autor: G.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 5 (1871).

A PROPOS DE LA REDDITION DE METZ.

Messieurs les rédacteurs,

Vous avez dernièrement posé un problème intéressant à étudier à propos de la reddition de Metz. Vous avez dit que les événements semblent indiquer que *l'armée de Bazaine n'a ajouté aucune force nouvelle à la défense, et que réciproquement si Metz n'avait été qu'une place de 3^e ordre, protégée en avant par quelques travaux de terrassement, la durée du blocus de l'armée n'aurait été ni plus ni moins longue.*

Je voudrais vous présenter quelques observations sur ces deux points.

Si la place de Metz n'avait été qu'une place de troisième ordre, il est à craindre que la position de Bazaine ne se fût approchée de celle de Mac-Mahon à Sedan, sans être aussi mauvaise, grâce à la supériorité de son armée et à une meilleure position stratégique. Qu'est-ce qui a engagé l'armée allemande à se borner à un blocus ? C'est le sentiment de l'inutilité d'attaques dirigées soit contre l'armée protégée par les forts, soit contre les forts protégés par l'armée, et la conscience d'avoir à la longue un allié puissant dans la famine. Il me semble donc qu'il faut faire au moins une forte part à la qualité supérieure des forts détachés de Metz dans l'attitude qu'a gardée l'armée allemande pendant ces deux mois et dans l'absence de tout bombardement.

Quant à l'enceinte même de la place, il est certain qu'elle n'a pas joué un rôle direct et qu'elle eût pu être moins forte, sans changer la durée du blocus. Cependant il est probable qu'elle a eu un effet moral sur des ennemis qui devaient la connaître parfaitement.

Si la durée du blocus s'est trouvée à peu près égale ou un peu inférieure à celle qu'aurait présentée un siège régulier de la place et de ses forts, défendus par une garnison normale, il faut y voir une sorte de hasard tenant d'une part à la quantité de vivres qui se trouvaient dans la place le 18 août et d'autre part à l'effectif de l'armée de Bazaine. Il n'est guère possible de déduire de là un principe général. Avec plus de vivres ou moins de soldats la place eût tenu plus longtemps. Avec moins de vivres ou plus de soldats la place eût tenu moins longtemps.

Mais on pourrait poser la question ainsi :

Une place de guerre étant approvisionnée au maximum du temps que le calcul des ingénieurs fixe pour la durée d'un siège régulier, et pour une garnison normale basée sur les besoins du service de la défense, dans quelles limites un accroissement de troupes dans l'intérieur de la place serait-il favorable à la durée de la défense ? Je suis porté à croire que la réponse à cette question doit être que, du moment que cet accroissement de forces ne serait pas suffisant pour empêcher le blocus, il serait défavorable, au même titre que des bou-

ches inutiles. Si on admet cela, du moment que l'armée de Bazaine a pu être bloquée, sa présence devant Metz ne pouvait être favorable à la défense de cette place, que pour tout le temps pendant lequel l'approvisionnement restait supérieur à l'approvisionnement nécessaire à une garnison suffisante pendant la durée d'un siège. Donc l'intérêt de la défense aurait été que Bazaine et son armée pussent sortir de Metz au moment où cette condition a cessé d'être satisfaite.

Pour fixer les idées, admettons que la durée d'un siège régulier de Metz par une armée et un matériel de siège tels que l'Allemagne en aurait fourni, doit être de trois mois. Admettons aussi que l'armée de Bazaine consommait deux fois autant de vivres que la ville et la garnison réunies. Ce sont des chiffres possibles, mais nullement prouvés. Il résultera de ce que nous avons dit plus haut qu'à partir du 1^{er} octobre environ la ville n'étant plus approvisionnée que pour un mois avec l'armée, mais l'étant encore pour trois mois et pouvant tenir trois mois sans l'armée, il devenait désirable que l'armée de Bazaine disparût.

Sans doute les chefs de l'armée allemande étaient parfaitement dans leur droit de ne pas accepter une capitulation distincte de Bazaine, sans la place de Metz. Mais cette capitulation distincte, ne pouvait-on pas les forcer à l'accepter ? Un de vos correspondants, pour expliquer son étonnement qu'avec une armée telle que la sienne, Bazaine n'ait pu *percer les lignes du blocus*, admet qu'il n'a pas dû songer à le faire, attendu que *sans une artillerie suffisante en présence de la force énorme des armées prussiennes à cet égard, il aurait couru au devant d'une capitulation semblable à celle de Sedan.* Eh bien ! c'est précisément une telle capitulation, recherchée vers le 1^{er} octobre, à la suite d'une sortie énergique, et en hissant brusquement le drapeau blanc à la suite d'un premier avantage, qui aurait sauvé Metz jusqu'au 1^{er} janvier. L'armée prussienne aurait difficilement pu repousser dans la place une armée de 150 mille hommes arborant le drapeau blanc, cessant le feu et déposant les armes, dans un siècle où l'on ne massacre plus un ennemi qui ne se défend pas.

Sans doute il aurait fallu supposer chez le maréchal une grande abnégation pour jouer le rôle effacé que nous venons d'indiquer. Mais les grands malheurs publics appellent les grands dévouements patriotiques, et malgré ses fautes la France de 1870 n'en a pas été avare.

Pour prétendre que ce jeu fut impossible de la part de Bazaine il faudrait admettre qu'il ne pouvait absolument pas, par une attaque subite et résolue sur un point, faire reculer les limites de sa prison, et non-seulement c'est bien difficile à croire, mais il a prouvé le contraire.

En dernière analyse il eût été possible et meilleur pour un général patriote de se rendre de cette façon que de capituler.

Il est assez intéressant spéculativement de rapprocher la catastrophe de Sedan et le blocus de Metz du siège de Sébastopol. Ces trois faits de guerre offrent un point commun : une place et une armée s'appuyant l'une sur l'autre pour se défendre contre une armée plus ou moins supérieure.

Dans le cas de Sedan la place est de peu de valeur, et l'armée,

sensiblement inférieure sous presque tous les rapports à l'armée ennemie, se laisse entourer par celle-ci. Après une seule bataille et sans que la place ait pu être d'aucun secours à l'armée, l'une et l'autre sont obligées de capituler devant l'impuissance provenant en première ligne du désarroi et de l'entassement de l'armée battue. Mais il semble évident que devant un pareil déploiement de forces, la place de Sedan seule, défendue par une simple garnison et assez mal armée n'aurait pas tenu beaucoup plus longtemps.

Dans le cas de Metz l'armée, complètement bloquée aussi, est appuyée à une forteresse de grande valeur et abritée derrière des forts détachés très solides. Elle n'est pas forcée dans ses lignes, le siège de la place n'est pas entrepris, aucun bombardement n'est tenté. Mais au bout de 70 jours la place et l'armée capitulent devant la famine. Ici comme dans le premier cas la présence de l'armée a plutôt été une cause de diminution dans la durée de la résistance. Mais elle a évité à la ville toute espèce de désastre matériel.

A Sébastopol c'est tout autre chose. L'armée et la place ne sont point investies. Celle-ci est fort peu fortifiée du côté de terre, mais elle possède des ressources inépuisables en armement de grande puissance. Le ravitaillement est constant soit pour l'armée, soit pour la place. Un siège régulier réussit seul à amener la prise de cette dernière au bout de 9 ou 10 mois.

Ce cas-ci est le plus extraordinaire par sa bizarrerie. Pour qu'il ait pu se présenter sans que d'une part l'armée assiégeante ait pu ou bloquer l'armée de secours ou couper ses communications avec la place, sans que d'autre part l'armée de secours ait pu réussir à faire lever le siège, il a fallu une réunion de circonstances exceptionnelles : il a fallu que les deux armées eussent leurs bases d'opérations dans des domaines éminemment différents, l'une sur terre, l'autre sur mer ; il a fallu que la place fût un port de mer, muni, à défaut de fortifications permanentes, d'un arsenal de premier ordre et d'un ingénieur militaire de grande capacité ; il a fallu que la disposition du rivage profondément échancré par la mer et coupé par des ravins rendît l'investissement très difficile à la flotte et à l'armée ennemis ; il a fallu que le théâtre de la guerre se trouvât séparé par la mer et par des pays neutres des pays ennemis, et que la défense, maîtresse de la terre, présentât une infériorité absolue sur mer ; il a fallu enfin que les forces actives employées soit pour l'attaque soit pour la défense ne fussent prépondérantes ni d'un côté ni de l'autre, à tel point qu'on aurait pu se demander de quel côté était l'assiégé. Il est probable que la stratégie de M. de Moltke ne se serait accommodée du plan de campagne d'aucun des belligérants.

Nous avons sous les yeux encore un cas du même genre, celui de Paris. Jusqu'à présent celui des trois cas avec lequel il a le plus d'analogie est celui de Metz. Mais nous ne savons ce qu'apportera l'avenir. A la suite d'un bombardement formidable se rapprochera-t-il de celui de Sedan ? ou bien présentera-t-il un type nouveau, celui d'une forteresse et d'une armée bloquées, qui, par l'énergie de leur défense et l'aide opportun du dehors, auront réussi à avoir raison de leurs assaillants ?

G. S.

Genève, décembre 1870.